CHRISTIANE

KAMMERMANN

SENATEUR REPRESENTANT LES FRANCAIS ETABLIS HORS DE FRANCE

MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

VICE-PRESIDENTE DE LA DELEGATION AUX DROITS DES FEMMES ET A L'EGALITE DES CHANCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

PRESIDENTE DU GROUPE SENATORIAL FRANCE-JORDANIE

ADMINSTRATEUR DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER (C.F.E.)

PRESIDENTE DE LA COMMISSION DES FINANCES ET DE CONTROLE DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER (C.F.E.)

MEMBRE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ECOLES FRANÇAISES DE L'ETRANGER

MEMBRE DE LA COMMISSION PERMANENTE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION UFE-R

COMMISSION PERMANENTE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE 10 MARS 2010

Paris, le 12 mars 2010

Chers amis,

Voici un compte-rendu résumé de la Commission permanente pour l'emploi et la formation professionnelle qui s'est tenue le 10 mars 2010 27 rue de la Convention (site du Ministère des Affaires étrangères et européennes).

BILAN de L'ACTIVITE EMPLOI FORMATION 2009

L'activité emploi

I - Tendances générales

L'année 2009 a été marquée par une crise économique de grande ampleur qui a sévi à l'échelle planétaire.
Le dispositif emploi et formation professionnelle a englobé en 2009, 37 CCPEFP qui ont géré 41 bourses pour l'emploi et la formation professionnelle de par le monde : 13 sont implantées au sein des Consulats Généraux.

En 2009, les bourses pour l'emploi au sein des consulats de Berlin, Düsseldorf, Munich, Londres, Barcelone, Vienne et Rio ont fermé. Les fermetures des CCPEFP d'Allemagne et du Royaume Uni sont en cours. Le CCPEFP d'Istanbul a été fermé en 2009.

L'action menée par les 37 CCPEFP continue de s'insérer dans une dynamique de contractualisation.
On dénombre: **3131 placements** -en emploi et en stages- (contre 4017 en 2008), soit **une baisse de 23 %** qui doit être relativisée en raison du contexte de crise économique mondiale et de la fermeture en 2009 des services emploi de Munich, Berlin, Düsseldorf, Barcelone, Vienne, Londres, Rio et Istanbul.

- Le taux de satisfaction des offres est de 42.49%, contre 50,2 % en 2008, soit une baisse de 15.4 %.
- Le coût moyen d'un placement en 2009 (309 €), reste bien inférieur aux frais d'un placement par les services du Pôle Emploi (ex ANPE) : de 760 € à 4.350 €

- un autofinancement en baisse, du fait de la chute des placements

15, RUE DE VAUGIRARD – 75291 PARIS CEDEX 06
TEL 01.42.34.31.84 & 01.42.34.34.94 FAX 01 43 29 69 23 E-MAIL c.kammermann@senat.fr

directs.

• Une augmentation des actions de formations professionnelles réalisées localement. Celles-ci concernent plus particulièrement des ressortissants binationaux des pays d'Afrique et du Maghreb dont le nombre va croissant, qui vise à "fixer" nos compatriotes dans le pays où ils résident en facilitant leur insertion professionnelle.

L'objectif est de limiter le nombre et les coûts sociaux afférents aux premières installations en France d'une population en situation de grande pauvreté, sans maîtrise de la langue française et non qualifiée.

II- Les données statistiques 2009

a) – Les placements

Les CCPEFP ont recensé **4027 offres d'emploi pour 17 202 candidatures.** 3131 placements (en emploi et en stages) ont été réalisés en 2009, 18,1 % des demandeurs d'emploi ont ainsi pu bénéficier d'un placement, soit direct (1711), soit indirect (1428).

b)- le profil des demandeurs d'emploi et la nature des offres

Répartition des demandeurs d'emploi :

- *par sexe* : les femmes (9544) continuent de représenter la majorité des demandeurs (55.4%), les hommes (7658) représentent 44.4% ;
- *par tranche d'âge* : 28% (soit 4 838) ont entre 18 et 25 ans ; 48,3% (soit 8 323) ont entre 26/35 ans, et 23,4% (soit 4 041) ont plus de 36 ans.
- *par niveau de qualification* : 3,6% sont non qualifiés, 25,9% sont qualifiés, 36,2% sont hautement qualifiés et 34% professionnels de haut niveau ;
- *par durée de présence dans le pays* : fait nouveau : un nombre croissant (13.7%) contre 1,8% en 2008 des candidatures émanent de France.

Nature des offres par secteur d'emploi par secteur d'activité :

- Les postes de cadres, professions intellectuelles supérieures, enseignants ou assimilés représentent 24,7% des offres ;
- Les emplois d'artisans, commerçants, agriculteurs et professions intermédiaires correspondent à 15,5% des propositions, l'essentiel des offres étant concentré sur la dernière catégorie :
- Les postes d'employés, ouvriers et autres catégories : 58,9%.

Les bourses pour l'emploi offrent donc leurs services à un public majoritairement jeune, constitué à 76.3% de moins de 35 ans, qualifiés ou plus pour 96% d'entre eux.

III- Analyse des résultats par zone géographique et faits marquants

• Malgré le désengagement amorcé en 2008 de l'activité de placement direct dans certains de nos consulats en **Europe** (Allemagne, Royaume Uni,

Espagne), **on constate que 45% des placements ont encore été effectués en 2009 dans la zone Europe (1424).** Les résultats les plus probants sur cette zone sont à porter au crédit des CCPEFP de Londres (Centre Charles Péguy : 654), Athènes (Consulat : 185) et Milan (CCI : 226) qui affichent tous des coûts de placement inférieurs à la moyenne mondiale.
Cette zone géographique a concentré en 2009 47% des crédits alloués à l'emploi.

• **La zone Afrique/Maghreb/Moyen Orient** a enregistré 11% des placements (343).
L'amélioration du taux d'autofinancement sur cette zone est à porter au crédit des CCPEFP de Tel Aviv et Dubaï. A Istanbul, le CCPEFP a été fermé en 2009.

En Afrique et à Madagascar, le contexte économique est particulièrement défavorable aux usagers peu formés qui représentent la plus grande part du public des CCPEFP. Le marché de l'emploi compte un nombre important de bi-nationaux souvent déscolarisés et insuffisamment formés. La formation professionnelle s'impose souvent comme préalable au placement.

• **La zone Amérique** concentre 26% des placements (828).
Il convient de souligner les très bonnes performances de la CCI de Buenos Aires dont les placements progressent depuis 2007, ainsi que la bonne performance de Santiago du Chili qui a su maintenir un bon nombre de placements (95).
En revanche, les résultats du CCPEFP de Mexico ont baissé, du fait de facteurs économiques et conjoncturels. Les bureaux situés au Canada maintiennent un bon niveau de placement, auquel s'ajoutent les placements du bureau de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) : 1106.

• **L'Asie** affiche des résultats en baisse par rapport à l'an passé (538 placements en 2009, contre 598 en 2008), mais qui reste très supérieur à la moyenne générale de 26.47%.
La bourse de l'emploi de Bangkok affiche des résultats encourageants (14 placements en emploi et 15 placements en stages).
On notera la baisse des placements au sein des CCPEFP de Pékin, Hong-Kong, Singapour et Taipei, la crise s'étant accompagnée en Asie d'un durcissement de l'accès au marché du travail pour les Français par rapport aux nationaux.

L'activité formation professionnelle

Jusqu'en 2008, l'AFPA assurait, pour le compte de l'Etat, une mission globale de formation et de qualification, impulsée par le MAEE. Cette mission, financée par subvention, comportait des prestations d'information, d'orientation, de remise à niveau en EAD (*Enseignement à Distance*).

La DGEFP a lancé en 2009 une consultation pour retenir un organisme de formation chargé de mettre en œuvre les actions de formation à destination des Français résidant à l'étranger. L'AFPA a été retenu comme opérateur.

I- Le marché public entre la DGEFP (Direction générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) et l'AFPA au bénéfice des Français de l'Etranger et ses principales dispositions

Un marché public a été conclu entre la DGEFP du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et l'AFPA pour la mise en œuvre des parcours de formation professionnelle pré-qualifiante et certifiante pour les publics fragiles pris en charge par l'Etat.
Ce marché, qui concerne les formations professionnelles qui n'ont pas été décentralisées au profit des régions dans le cadre de la loi n°2004-809 du 13/08/2004, relative aux libertés et responsabilités locales, vise notamment les Français de l'Etranger.
Le budget dévolu au MAEE pour la première année de mise en œuvre du marché, soit du 15 juin 2009 au 15 juin 2010, a permis **à plus de soixante-dix stagiaires d'accéder aux formations dispensées par l'AFPA**, le Ministère de l'Emploi disposant d'une enveloppe annuelle de 500 000 € pour les Français de l'Etranger.

A) Nature des prestations objet du marché public

Dans le cadre du marché, l'AFPA s'engage à mettre en œuvre au bénéfice des Français de l'Etranger les prestations suivantes :
- des actions de remise à niveau par un enseignement à distance (EAD) : l'EAD est principalement réservé aux demandeurs de stage ayant échoué aux tests de sélection AFPA mais dont le projet professionnel mérite d'être soutenu et qui peuvent prétendre à une remise à niveau dans plusieurs disciplines (maths, français, technique..).
L'EAD est géré par l'AFPA Limousin grâce à une ingénieure de formation qui met en place les parcours de formation dans certains pays (Sénégal , Tunisie, Algérie). Elle réalise les plans de formation directement avec le Centre National d'Enseignement et de Formation à Distance (CNEFAD).

L'enseignement à distance peut être prescrit dans le cadre du marché dans deux cas :
• En amont, par les agents diplomatiques ou consulaires, en cas de besoin particulier de remise à niveau ou lacune particulière décelé(e) chez les candidats aux tests de sélection
• En cas d'échec aux tests de sélection et selon les résultats obtenus par les candidats dans différentes matières.

Cet enseignement nécessite l'intervention de tuteurs à l'étranger qui accompagnent les stagiaires dans leur parcours de formation, organisent si nécessaire, au moyen de visioconférences, des réunions hebdomadaires. Il a été convenu dans le cadre du marché que ces tuteurs ou accompagnateurs seraient en partie rémunérés par l'AFPA.

- des actions de formation « pré-qualifiante » qui sont des actions de pré-professionnalisation sectorielles (bâtiment, industrie, tertiaire) permettant une remise à niveau préalable à une entrée en formation qualifiante.
Elles sont destinées à permettre au stagiaire d'acquérir les pré-requis de base nécessaires à l'entrée en formation. Le marché prévoit que dans le cadre de ces actions de formation, l'AFPA mène également des actions de sensibilisation à l'arrivée en France (formation civique, sociale, ..).
- des actions de formation qualifiante préparant à des certifications de niveau III, IV, V. Le marché couvre une liste de 170 métiers.

Les délais de mise en œuvre des formations dans le cadre du marché sont de 4 mois pour les formations pré-qualifiantes et qualifiantes et un mois pour les prestations d'EAD.

B) Autres prestations à la charge de l'AFPA

1) Un entretien d'information

L'entrée en formation de chaque stagiaire est précédée d'un entretien d'information destiné à l'informer sur le contenu du parcours de formation, sur les conditions de réalisation de l'action de formation, ainsi que sur les conditions de réalisation de l'exercice du métier. Cet entretien débouche sur l'établissement par l'AFPA d'un contrat individuel de formation.

2) Un accompagnement psycho-pédagogique

A travers cet accompagnement, l'AFPA préviendra les difficultés d'apprentissage de chaque stagiaire ainsi que les situations d'échec ou d'abandon.
Cet accompagnement pychopédagogique vise à apporter au stagiaire une aide individuelle pour surmonter les difficultés majeures qui peuvent intervenir dans les 3 domaines suivants :
- les difficultés d'apprentissage
- les problèmes d'adaptation
- les problèmes d'orientation

3) L'accompagnement du stagiaire vers la recherche d'emploi

Au plus tard un mois avant la fin du parcours, l'AFPA doit accompagner le

stagiaire dans sa démarche de recherche d'emploi en mobilisant les ressources nécessaires (mise à disposition de matériel informatique, aide au décryptage d'offres d'emploi, entraînement à la rédaction de curriculum vitae et lettres de motivation).

C) Bilan 2009 des actions de formations professionnelles

Point d'information sur les entrées en formation AFPA
Lorsque le nombre de dossiers à examiner ne justifie pas une mission d'un conseiller AFPA (en moyenne une vingtaine de stagiaires) dans le poste considéré, l'AFPA a recours à la **sélection à distance des stagiaires**.
Les candidats bénéficient d'une prestation d'orientation et de validation de projet puis sont soumis à des tests psychométriques à distance via une plateforme d'évaluation en ligne.
A ce jour, les postes utilisant cette plateforme sont les suivants : Tunisie, Maroc, Algérie, Sénégal, Gabon, Djibouti, Québec, Cameroun, Espagne, Burkina, Japon, Liban, Chine, Canada, Angleterre et Monténégro.

Sur les 78 entrées en formation qualifiante : on décompte :
51 formations de niveau V (CAP)
16 formations de niveau IV (BAC pro)
11 formations de niveau III (Technicien Supérieur)

Certifications en 2009 :
52 stagiaires ont achevé leur parcours qualifiant en 2009.
41 d'entre eux ont pu obtenir une certification totale ou partielle de leur parcours, soit 78% de certifiés.

Le dispositif de formation qualifiante a été fortement sollicité pour les ressortissants de l'Afrique hors Maghreb (44%), du Maghreb, (40%). Quoiqu'encore modeste, l'ouverture sur l'Amérique et l'Asie est un phénomène nouveau en 2009.

L'enseignement à distance (EAD)

a) Dakar

C'est le poste consulaire qui accueille le plus grand nombre de stagiaires en EAD.
Cette formation de remise à niveau s'effectue en collaboration avec le Centre Culturel et Linguistique de Dakar, pour des candidats souhaitant suivre une formation qualifiante en France.
Le taux de réussite de 100% mérite d'être salué.

b) Tunis

En 2009, le dispositif d'enseignement à distance n'a fonctionné qu'une partie de l'année du fait de l'épuisement des crédits.

c) Alger

Le dispositif a été mis en place en fin 2007. Du fait du départ du conseiller emploi formation et des deux formatrices EAD, il n'y a pas eu de prestation d'EAD à Alger en 2009. L'arrivée d'une nouvelle assistante sociale laisse présager une reprise du dispositif en 2010.

d) L'enseignement à distance hors Dakar, Tunis, Alger

Quelques plans de formation ont été conduits à la demande de la psychologue du travail procédant aux évaluations préalables. Les copies transitent par valise diplomatique et sont corrigées en France. De ce fait, les parcours de remise à niveau sont plus étalés, à l'exception des stagiaires bénéficiant d'une connexion Internet leur permettant un accès à la plateforme de téléformation.

La crise, qui a durement frappé les Français résidents à l'Etranger en 2009, rend d'autant plus utiles nos CCPEFP qui, en compensant certains effets négatifs de la crise, permettent ainsi d'éviter des situations sociales personnelles trop délicates.

Bien amicalement et toujours à votre disposition.

Christiane KAMMERMANN